

Faites-vous vacciner contre le HPV

pour vous protéger du HPV

Qu'est-ce que le HPV ? Le papillomavirus humain (human papillomavirus, HPV) est l'infection sexuellement transmissible (sexually transmitted infection, STI) la plus courante, et est à l'origine de cancers et de verrues génitales.

Comment le HPV se transmet-il ? Le HPV se transmet lors de contacts intimes peau à peau et lors de relations sexuelles vaginales, anales ou orales. Il se peut qu'une personne atteinte par le HPV n'ait pas de symptômes ou de signes.

De combien d'injections de vaccin ai-je besoin, et quand dois-je les recevoir ?

- Les adolescent(e)s de moins de 15 ans doivent recevoir deux injections du vaccin à au moins six mois d'intervalle.
- Les adolescent(e)s de 15 ans et plus doivent recevoir trois injections du vaccin en six mois.

Le vaccin contre le HPV est-il sans risque ? Oui, le vaccin est sans danger et protège des infections à HPV et des cancers dus au HPV.

Où puis-je me faire vacciner contre le HPV ? Prenez rendez-vous auprès de votre prestataire de soins de santé ou du centre de soins de votre école.

Ai-je besoin du consentement d'un parent ou tuteur/trice ? Si vous souhaitez obtenir des services en santé sexuelle, vous pouvez vous faire vacciner contre le HPV sans le consentement de l'un de vos parents ou de votre tuteur/trice. Discutez avec un professionnel de santé pour savoir si vous êtes éligible, ou parlez de la vaccination avec vos parents ou votre tuteur/trice.

Pour en savoir plus, consultez le site [nyc.gov/health/hpv](https://www.nyc.gov/health/hpv).